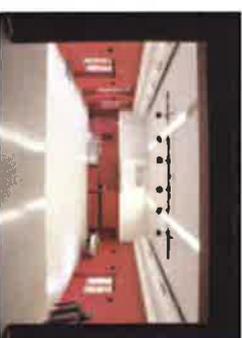




A gauche, l'ancienne garage, quasi en ruine, a laissé la place à un bâtiment administratif. Manège qui amène, avec le corps principal, ci-dessus, dont seul l'ancien a été retenu. La salle de spectacle, en bas, du monde extérieur.

A droite, chaque étage a sa couleur et ses locaux communs dessinés dans l'ancien hôtel et qui rattachent avec les lignes modernes de la garage totalement rénové.



RÉAFFECTION Un ancien hôtel d'Ardon devient lieu de réintégration pour handicapés psychiques.

Porte ouverte sur le village

TEXTES **PÉRIE MAYER**
PHOTOS **SOMM MET**

Un ancien hôtel, construit en 1892, sa salle de spectacle, ses deux garages, quasi en ruine, sont grand parking goudronné. La manœuvre de base peut paraître rébarbative. Pas pour Meyer architecte qui va pouvoir y appliquer sa philosophie d'adaptation de l'ancien aux besoins actuels dans le respect du bâti existant. Le bureau va y réaliser un lien décoché pour personnes souffrant d'un handicap psychique chronique.

au rez-de-chaussée, dans l'ancien restaurant. François Meyer a choisi un code couleur qui définit chacun des trois étages, que l'on gravit en fonction de l'ambioration de son état, jusqu'au dernier qui peut mener vers la sortie et le monde extérieur. «À chaque palier, nous avons créé un coin à manger et une salle de séjour communes. Les pensionnaires logent dans six chambres, cinq individuelles et une à deux lits. Chacun d'entre eux se sent appartenir à un étage, à une couleur, à une époque», explique l'architecte.



aussi conservé le système de chauffage vieux de six ans à peine. «3,5 millions de francs ne nous ont pas permis de le changer. Mais démolir des installations en relief pas non plus du développement durable. Nous avons fait la part des

choses, récupéré le maximum de l'existant et, surtout, tenu délais et budget», se félicite François Meyer.

Le budget à tout de même peine à diriger les panneaux solaires et de restaurer la garage selon les normes. Minergie.

«L'architecture durable doit transformer notre patrimoine bâti pour qu'il continue à exister.»

FRANÇOIS MEYER
PROFESSEUR DE PROJET À L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS ET D'ARCHITECTES DE Fribourg

Vocation sociale

La fondation Honoré Le Châlet, devenue la fondation Dorron, doit quitter ses locaux de Sahren. Avec l'appui de l'Etat, du Valais on va lui permettre de s'installer à Ardon dans le Relais du Petit-Bourg rénové selon ses attentes. «Nous avons dû composer avec un budget limité à 3,5 millions de francs. Pas possible donc de tout remettre à neuf dans ces conditions», précise d'emblée François Meyer. En revanche, le bureau séduits va pouvoir appliquer tous ses préceptes dans cette transformation qui demande de travailler au maximum avec l'existant et de réadapter aux exigences très pointues d'une maison de soins.

Dans le corps de bâtiment principal, l'intervention architecturale a surtout porté sur l'intérieur qu'il a fallu remodeler totalement, en ne conservant que la structure portative. Ainsi, l'ancienne professionnelle, salle de musique, ateliers ont vu le jour



OLIVIER SALVETTI
ARCHITECTE
CARDONVAL

UNANS DE

«Le projet répond aux exigences pour une transformation»

De quelle manière l'Etat a-t-il participé à cette réalisation?

Le projet a été réalisé par une fondation et les bâtiments neufs doivent s'insérer sur le l'Etat en subventionnant l'exploitation et la construction. Le service des bâtiments veille au respect des exigences du canon et de la Confédération.

Nous soutenons ce genre d'ouvrage de manière similaire à tous les objets subventionnés comme les EMS, les constructions liées aux personnes handicapées ou du domaine social.

Quelles sont les exigences réglementaires des bâtiments neufs devant s'insérer sur le l'Etat en subventionnant l'exploitation et la construction. Le service des bâtiments veille au respect des exigences du canon et de la Confédération.

Nous soutenons ce genre d'ouvrage de manière similaire à tous les objets subventionnés comme les EMS, les constructions liées aux personnes handicapées ou du domaine social.

Des exigences vont-elles augmenter?

Probablement, vu que ces questions évoluent en termes de développement durable et la prise de conscience de notre société. Aujourd'hui, on aborde ces questions en termes de développement durable et la prise de conscience de notre société.

L'ENTREPRISE MEYER ARCHITECTURE

En 2004, François Meyer fonde Meyer Architecture à Son. Aujourd'hui, le bureau occupe dix personnes dont quatre architectes et un stagiaire spécialisé dans le péage de justice de son et de l'Etat de la Rose à Sierre, mais aussi de maisons valaisannes traditionnelles. Il travaille également à des projets nouveaux dans le domaine social ou du logement individuel et collectif.

«Pour tout projet que nous entreprenons, nous commençons par une analyse du site qui va guider notre démarche. En effet, je considère comme fondamentale l'ambition optimale des lieux, tant du terrain, de l'espace à disposition que du bâti existant», explique François Meyer. Le principe débouche sur des réalisations qui savent travailler avec l'ancien tout en répondant aux besoins actuels. «Nous construisons pour cent ans. Mais, après cinquante ans, nous ne vivons plus de la même manière. Cela ne signifie pas qu'il faut raser ce qui a cinquante ans, nouvelle vie, une nouvelle identité au moyen des techniques qui ont évolué en un demi-siècle et des matériaux modernes. C'est la revalorisation de notre patrimoine bâti permet un renouveau de l'habitat qui limite le risque d'un dépeuplement dans l'esprit d'un développement durable», commente François Meyer. O

Une initiative de



Partenaires

Le Nouvelliste

